

MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE,
DU DEVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

CABINET

FORUM DES NATIONS UNIES SUR
LES FORETS

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

DISCOURS

**DE SON EXCELLENCE MADAME ROSALIE MATONDO,
MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE, DU DEVELOPPEMENT
DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT, A L'OCCASION DE LA
JOURNEE INTERNATIONALE DES FORETS**

BRAZZAVILE LE, 21 MARS 2017

Chers compatriotes,
Mesdames et Messieurs.

Le 21 mars a été proclamée Journée internationale des Forêts, par l'Organisation des Nations Unies en 2011, pour célébrer et sensibiliser sur l'importance de tous les types de forêts en général et des arbres en particulier.

Pour la commémoration de cette journée, partout dans le monde des manifestations sont organisées pour valoriser, protéger, fêter la forêt, l'arbre et le bois, dont les services multiples en font une ressource essentielle pour le développement durable.

L'objectif de la Journée internationale des forêts est de sensibiliser et de renseigner le public sur l'importance des différents types de forêts et d'arbres pour notre bien-être économique, social, environnemental et culturel.

Les forêts couvrent actuellement 30% de la superficie de la terre, soit près de 4 milliards d'hectares. Gérées durablement, elles sont des écosystèmes sains, productifs, résilients et renouvelables qui fournissent des biens et des services essentiels aux populations du monde entier. Environ 1,6 milliard de personnes, soit 25% de la population mondiale dépendent des forêts pour leur

subsistance, leurs moyens de survie, leurs emplois et leurs revenus.

En République du Congo, l'exploitation forestière, la transformation du bois, l'afforestation, le reboisement, la faune et sa valorisation à travers les aires protégées sont les principaux maillons du développement et de la diversification économique. Ils contribuent au Produit intérieur brut (PIB) à hauteur de 5,6 %, soit la deuxième source nationale de revenus après le secteur des hydrocarbures, avec près de 7 424 emplois directs et 14 848 emplois indirects. Dans les prévisions de 2017, le secteur forestier va contribuer autour de 18 milliards FCFA aux recettes fiscales de l'État.

Chers compatriotes,

La Journée internationale des forêts est célébrée cette année sous **le thème « Les forêts et l'énergie »**. Par définition, le bois énergie est un ensemble constitué de bois de chauffe et de charbon de bois, utilisé comme combustible pour la cuisson des aliments et le chauffage. Au Congo, le bois énergie est le produit qui représente la plus forte demande intérieure énergie domestique. Plus de 90% des ménages utilisent le bois comme source d'énergie domestique au Congo. La FAO estime que le bois fournit au monde environ 40% de l'approvisionnement global actuel en énergie renouvelable.

Cette journée, est l'occasion de rappeler au public, que malheureusement, l'agriculture et l'approvisionnement des grandes agglomérations en bois énergie sont les principales causes de déforestation et sont à l'origine du recul de la couverture forestière nationale.

Le rapport sur la situation des forêts du monde publié par la FAO, estime qu'environ 17.000 ha de forêts sont détruits chaque année dans notre pays, du fait des défrichements occasionnés par l'agriculture sur brûlis, la récolte du bois de chauffe, la production du charbon de bois, les incendies de forêts, l'exploitation minière et l'ouverture de routes. La déforestation est devenue alarmante dans les galeries forestières et les massifs forestiers péri-urbains et ruraux, du fait d'une pression anthropique grandissante.

Cette dégradation conduit inéluctablement sur un déséquilibre écologique, avec des conséquences sur les ressources en eau, le réchauffement climatique et sur la biodiversité en général.

Pour y remédier, le gouvernement congolais a pris plusieurs options à travers une obligation d'aménagement forestier dans toutes les concessions forestières du pays, la mise en œuvre du Programme national d'afforestation et de reboisement, qui a pour objectif la réalisation d'un million d'hectares de plantations forestières et agroforestières multi-usages de 2011 à 2020, pour l'approvisionnement du pays en bois et produits forestiers

ligneux et non ligneux, ainsi que pour assurer l'extension de la couverture forestière nationale en vue de la lutte contre la déforestation, la dégradation des forêts et le changement climatique.

L'autre objectif de ce programme est de favoriser la création des filières économiques et industrielles susceptibles de valoriser les plantations forestières, promouvoir les plantations à haute capacité de main d'œuvre et de séquestration de carbone forestier ; assurer la restauration des zones forestières dégradées et rechercher des financements appropriés pour l'exécution du programme public et l'appui aux petits et moyens planteurs.

Dans le cadre de la gouvernance forestière, la République du Congo a adhéré au mécanisme financier international qui est le Fonds vert pour le climat.

Cette posture du Congo vient d'être confortée par son Excellence Monsieur SASSOU-N'GUESSO, Président de la République qui a mis à profit sa participation à la 22e Conférence des parties à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP) pour lancer le 15 novembre 2016 à Marrakech un Fonds bleu pour le Bassin du Congo dont le mémorandum d'accord a été signé le 09 mars 2017 à Oyo.

« Après le temps des discours, voici venu celui des actes », a déclaré le Président de la République à Oyo, avant

d'appeler les différents partenaires, gouvernements des pays signataires et donateurs, à donner corps « à notre fonds et aux projets qu'il portera demain ».

En signant ce mémorandum, les pays membres du Bassin du Congo, ont réaffirmé l'engagement des chefs d'Etat et des gouvernements des pays de cette zone, à œuvrer pour la valorisation des écosystèmes forestiers et aquatiques.

Le thème choisi cette année par les nations unies, met donc les forêts et l'énergie à l'honneur. Nous profitons donc de cette occasion pour rappeler que le bois énergie est une source de revenus et une source d'énergie renouvelable majeure pour la planète, que nous pouvons recréer avec les plantations.

Voilà pourquoi, j'invite solennellement tous les Congolais, en cette Journée internationale des forêts, de s'engager à ralentir le déboisement, à conserver nos forêts en bon état et à se donner ensemble les moyens de planter les arbres pour faire face au changement climatique.

Vive la Journée internationale des forêts.

Je vous remercie.